

Le monde est en proie aux transformations de tout genre. Les sociétés subissent des mutations, les traditions évoluent. Les femmes autrefois confinées au rôle social de reproduction et aux tâches domestiques, voient leur situation devenir une préoccupation aux niveaux international, régional, national et local ; inscrite dans l'agenda des politiques et programmes de développement.

Il est important que les femmes et les hommes sortent de leurs rôles conventionnels et travaillent conjointement à l'établissement de rapports constructifs pour l'édification d'une société harmonieuse, juste et équitable. Cela nécessite un changement d'attitude à tous les niveaux.

Au Cameroun, les femmes constituent la force numérique, 52% de la population. Elles contribuent à la survie des familles, au bien-être des communautés, à la sécurité alimentaire et au développement de notre pays. Pourtant, elles restent sous représentées dans les institutions de gouvernance. (A l'Assemblée Nationale : Mandat 2002-2007, sur 180 Députés on a 20 femmes soit 11,1%. Mandat 2007-2012, sur 180 Députés on a 25 femmes soit 13,9%. Source Assemblée Nationale.

Au niveau des Exécutifs Communaux : Mandat 2002/2007 sur 339 Maires, 10 femmes occupent les postes de Maires soit 2,9%. En 2007/2012, sur 360 Maires, on a 24 Femmes soit 6,7%. Pour le même Mandat, sur 10632 conseillers municipaux, il y a 1651 femmes, soit 15,5%. Source CT. N°9844/6045 du 11/05/2011. ; 9 femmes sont Ministres dans un gouvernement de 60 membres).

Confrontées au quotidien à divers problèmes de survie et des stéréotypes de genre, occupées dans les rôles reproductifs et productifs, les femmes aspirent à l'amélioration de leur de leurs conditions de vie pour leur propre épanouissement, le bien-être de leur famille et le progrès social.

C'est pourquoi l'entrée des femmes dans les sphères de la gouvernance, leur présence et leur point de vue au sein des institutions politiques sont essentiels pour atteindre les objectifs de développement et les objectifs de justice sociale. Les femmes doivent s'impliquer à la prise des décisions qui affectent leur vie. Leur participation devrait conduire au changement dans le fonctionnement des institutions politiques et sociales.

La présence des femmes dans les sphères de prise de décision est capitale et leur rôle vital dans la promotion et le renforcement de la démocratie au Cameroun doit être reconnu.

L'accès des femmes à des responsabilités politiques à travers les élections ou la nomination est l'exercice et la jouissance de leurs droits humains et citoyens. C'est la mise en œuvre effective des engagements pris par l'Etat à travers la ratification des Traités et Conventions, de l'adhésion aux différentes politiques aux niveaux international et régional ; c'est la concrétisation des discours en actions ; « c'est un changement d'attitude et une avancée significative sur la voie de l'égalité des droits, de l'égalité des chances » ; c'est la justice et l'équité.

La présence des femmes dans les institutions de gouvernance est nécessaire pour renforcer la démocratie, les droits humains et la représentation des besoins et des intérêts des femmes.

-« Sans la participation active des femmes et l'intégration de leurs points de vue à tous les niveaux de prise de décision, les objectifs d'égalité, de développement et de paix ne peuvent pas être atteints. » Plateforme d'action de Beijing /1995.

-« Notre loi fondamentale (la Constitution) affirme l'égalité en droits et en devoirs de tous les camerounais notamment sans distinction de sexe. Dans la réalité, cette disposition n'est toujours pas respectée, mais il convient de retenir les progrès déjà accomplis dans ce domaine. Nous poursuivrons dans cette voie avec comme objectif la **Parité Homme-Femme** » : S.E. Mr Paul BIYA, Président de la République du Cameroun (profession de foi présentée au peuple camerounais lors de la campagne électorale pour les présidentielles 2011.

-« ...Les femmes doivent être au cœur même de l'action qui vise à bâtir un avenir démocratique. Elles jouent un rôle de premier plan dans les mouvements pour le changement. Elles ont le droit d'avoir voix au chapitre dans la gouvernance et la prise de décisions... Il ne saurait y avoir de démocratie sans un véritable partenariat entre Homme et femme dans la conduite des affaires publiques où hommes et femmes agissent dans l'égalité et la complémentarité, s'enrichissent mutuellement de leurs différences. » Mr BAN Ki – Moon Secrétaire Général de l'ONU. (Extrait du Discours prononcé à l'occasion de la 5^{ème} Edition de la Journée Internationale de la Démocratie le 15 Septembre 2012).

-« Nous disons que trop, c'est trop. Le 21^e siècle ne peut tolérer la discrimination et la violence envers les femmes et les filles. Il est temps que les gouvernements tiennent leurs promesses et qu'ils protègent les droits de la personne conformément aux conventions et aux accords internationaux qu'ils ont signés. Une promesse est une promesse. »Mme **Michelle Bachelet, Directrice Exécutive d'ONU Femmes. Extrait du message** à l'occasion de la Journée internationale de la femme de 2013.

L'un des rôles des organisations de la société civile est de rappeler à l'Etat les engagements pris et de faire le plaidoyer approprié. La Cameroon Women in Leadersgip and Devevopment aimerait donc rappeler qu' il est important que notre pays tienne ses engagements relatifs aux conventions et aux accords internationaux ratifiés et signés. (La DUDH, la CEDEF, le Protocole de Maputo, la Charte Africaine pour la Démocratie, les Elections et la Gouvernance, les OMD, la Déclaration Solennelle sur l'Egalité entre les sexes en Afrique adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine, la Décennie de la Femme Africaine 2010-2020). En outre, la volonté politique exprimée dans les discours doit se traduire en actions concrètes.

Agnès LONGUE EDIBE